



BULLETIN D'INFORMATION DE L'UNION RÉGIONALE EST CGTR

Le 31 mars 2020

Dans les entreprises de sécurité :

Chez OSR, la direction de cette entreprise de sécurité employant des centaines de travailleurs et disposant de nombreux marchés dans le secteur privé (grande distribution) et public (administrations) a refusé à un de ses salariés dont la femme est enceinte de 8 mois (3ème trimestre de grossesse, risques avérés de contamination possibles entre la mère et l'enfant) de bénéficier de son droit de retrait et donc de protéger sa famille.

Son responsable le menace de lui couper son salaire s'il ne vient pas travailler et se retranche pour justifier son refus derrière l'attribution de masques et ses consignes de distances barrière. Les agents n'ont même pas de gel à leur disposition et n'ont d'autre solution que d'aller se laver les mains aux toilettes du magasin, c'est-à-dire de quitter leur poste de travail le temps de cette opération avec le risque de se faire accuser d'abandon de poste !

Chez Aéro SP, c'est un travailleur affecté jusqu'à présent à la surveillance d'un site de la Créole (eau Saint Paul) à qui son patron a déclaré que ce contrat était suspendu le temps de l'épidémie. Il l'a laissé sans consigne de travail pendant la deuxième quinzaine de mars et vient de lui annoncer qu'il ne sera pas payé pendant cette période. Non content de cela, il l'envoie à présent (oralement) assurer la surveillance d'un site militaire (!) au Port sans consignes et sans mesures de protections spécifiées par écrit et lui impose de travailler de nuit alors qu'il travaillait jusqu'à présent de jour. Il est menacé à nouveau de ne pas être payé s'il n'obtempère pas !

Derrière les beaux discours de Macron et de ses ministres et du préfet, voilà ce à quoi sont confrontés les travailleurs dans les entreprises. Ils ne peuvent compter, pour se faire respecter et ne pas avoir à payer la crise à la place des patrons, que sur leurs propres forces, leur organisation et leurs luttes !

Morts pour le profit et à cause des économies criminelles du patronat

Plusieurs aide-soignantes, infirmières, médecins ont déjà perdu la vie en travaillant à sauver celles des malades infectés par le coronavirus.

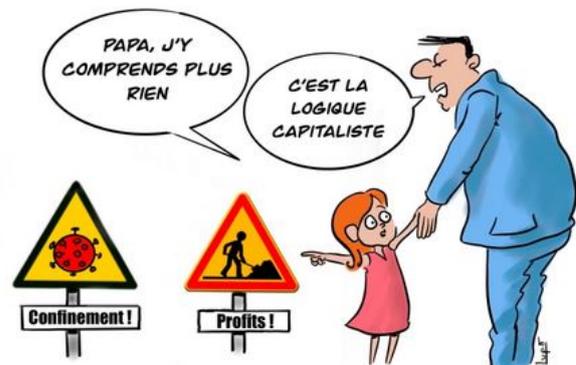
Dans le commerce aussi, plusieurs des nôtres sont tombés en continuant de suer du profit pour les actionnaires de la grande distribution.

La fédération nationale CGT du Commerce a ainsi fait part de la mort le 26 mars de Aïcha Issadounène, 52 ans qui travaillait depuis trente ans à l'hypermarché de Saint Denis (Seine Saint Denis) et était aussi déléguée syndicale CGT, « connue de tous » et « respectée ».

Un autre délégué CGT, de 45 ans, responsable de la sécurité au centre commercial O'Parinor, à Aulnay-sous-Bois (Seine-Saint-Denis) a aussi perdu la vie des suites du coronavirus, ainsi qu'un intérimaire de Manpower, en mission chez Fedex à Roissy.

La fédération du Commerce CGT a dénoncé le fait que « Certains magasins Auchan ont reçu des masques périmés datant de 2001, demandant s'il s'agissait de « Mépris ou d'inconscience ? » de la part de la direction du groupe et rappelant qu'elle avait demandé, sans résultat, des « sas de décontamination à l'entrée de chaque hypermarché », dotés de gel hydroalcoolique pour les clients.

La fédération prépare une plainte contre la ministre du travail, Muriel Pénicaud, et contre le PDG de Carrefour, Alexandre Bompard.



De l'argent en veux-tu en voilà... pour les patrons !

Le gouvernement a annoncé que, face à la crise économique qui s'annonce suite à l'épidémie de Coronavirus, il mettait sur la table 45 milliards d'euros pour soutenir les entreprises en difficulté et qu'il se portait garant auprès des banques sollicitées pour leur accorder des liquidités à hauteur de 300 milliards. Foin de l'objectif d'endettement maximum de l'Etat à hauteur de 3 % du PIB, Macron et son gouvernement sont prêts aujourd'hui à jeter par-dessus bord toute leur politique du toujours moins d'Etat... quand il s'agit de venir au secours du grand patronat.

Et pourtant les grandes entreprises disposent de capitaux propres à un niveau jamais atteint. Les banques leur accordaient de surcroît ces derniers temps des prêts à des taux défiant toute concurrence et leurs profits s'établissaient en 2019 à 50 milliards d'euros pour les 40 plus puissantes (celles du CAC 40).

Et bien tout cet argent doit être mobilisé, réquisitionné, non pas pour continuer à arroser les grands actionnaires, mais pour garantir intégralement tous les salaires et pour doter les hôpitaux publics des moyens financiers dont ils ont besoin pour embaucher et se munir en matériels indispensables pour assurer la santé de la population !

La grande misère de la Santé à La Réunion

Nombreux sont les personnels des hôpitaux et infirmier(e)s libéraux obligés de travailler sans masques faute d'approvisionnement suffisant de la part de l'ARS. Faute aussi de blouses et de charlottes de protection.

Pour pallier ce manque, certains professionnels en sont réduits à bricoler des protections de fortune... avec des sacs poubelle. C'est ce que déclarait dans un entretien paru dans le JIR du 31 mars Kathia Cadinouche, médecin généraliste et régulatrice au Samu de La Réunion.

Elle ajoutait : « Nous sommes dans un pays du Tiers-Monde ». C'est la faute de 20 années de politique de l'Etat qui s'est résumé à dézinguer l'hôpital public et à fermer des lits. On a fracassé tout le monde. On devient subitement des héros alors que nous avons été ignorés pendant des années ».

C'est la pure vérité et il faudra que tous les responsables de cet état de fait rendent des comptes à la population et au personnel soignant et les obliger à donner au service public de la Santé tous les moyens dont il a besoin pour fonctionner !

Du matériel, des postes supplémentaires pour l'hôpital



Au GHER de Saint-Benoît comme au CHU les équipements de protections pour les soignants sont insuffisants. La direction du GHER demande aux médecins et aux autres soignants de ne pas porter de masque de façon systématique...tout en respectant une distance d'un mètre avec les patients ! Comment respecter cette distance avec le patient que le soignant examine ou soigne ?

Même si pour l'heure, il n'y heureusement aucun malade atteint du covid-19, le personnel est très inquiet et surtout très méfiant par

rapport aux directives des tutelles.

Pour la protection du personnel du GHER et des malades il est vital que la direction fournisse à tous les soignants les équipements individuels en nombre suffisant.

Chers camarades,

Durant la période de confinement nos réunions du mardi soir ne peuvent se ternir.

Notre bulletin URE continuera de sortir uniquement sous la forme numérique accessible aussi sur le blog de la cgrt.

Pendant la pandémie du coronavirus les attaques du gouvernement et du patronat ne connaissent pas de trêve.

Préparons-nous pour la riposte !